



## **Énoncé de l'ACPA sur le Syndrome d'effondrement des colonies (*Colony collapse disorder ou CCD*)**

### **Qu'est-ce que le CCD?**

Le CCD est une affection des abeilles récemment décrite par laquelle les colonies meurent rapidement et sans signes avant-coureurs; il est étendu un peu partout aux États-unis et a été rapporté par certains pays européens. Le syndrome est caractérisé par la disparition rapide d'abeilles adultes dans une ruche, laissant derrière elles le couvain (larves et pupes), un petit nombre de jeunes ouvrières et la reine. Ce qui reste de la main-d'œuvre adulte est insuffisant pour prendre soin du couvain, et la colonie s'effondre. Un signe caractéristique est que l'on ne retrouve pas d'abeilles mortes autour de la colonie.

### **Que s'est-il passé aux États-unis?**

Le CCD a été observé la première fois dans l'est des États-unis en novembre 2006. À ce jour, le syndrome s'est répandu dans au moins 27 états. De grosses entreprises apicoles spécialisées dans la pollinisation et qui promènent leurs colonies dans tout le pays ont fait état de pertes variant de 30 à 90 % de leurs colonies avec plusieurs colonies survivantes étant trop faibles pour polliniser des cultures. Certaines estimations suggèrent un déclin global du nombre d'abeilles à miel états-uniennes de 40 %.

Le groupe de travail états-unien sur le CCD (U.S. CCD Working Group) a ciblé plusieurs facteurs de stress pour la santé des colonies qui sont présentement évalués, ces facteurs ayant pu avoir un effet cumulatif sur celles-ci. Ils incluent les effets des pratiques apicoles migratoires, des déficiences nutritionnelles, les effets d'agents pathogènes connus ou inconnus, des mites parasites comme le *Varroa*, une faible diversité génétique dans les lignées reproductrices, les effets des pesticides systémiques et l'utilisation inadéquate des produits de contrôle des parasites. Une ou une combinaison de ces facteurs peuvent pourrir causer le CCD. Aucune cause spécifique du CCD n'a été identifiée à ce jour.

Le 29 mars 2007, le sous-comité du gouvernement sur l'horticulture et l'agriculture biologique (*House Subcommittee on Horticulture and Organic Agriculture*) a tenu une audience pour réévaluer le déclin récent d'abeilles à miel aux États-unis. La loi sur la protection des insectes pollinisateurs (*Pollinator Protection Act*) a été présentée à la chambre des représentants (*House of Representatives*). Cette loi autorise le financement de plus de 75 millions de dollars américains pour soutenir la recherche sur le CCD et le déclin des insectes pollinisateurs aux États-unis.



## État des abeilles à miel au Canada (printemps 2007)

Au printemps, la première indication de problèmes anormaux avec les colonies d'abeilles est une analyse des mortalités de colonies survenues durant les mois d'hiver (mortalité hivernales). Selon les informations les plus récentes, le tableau suivant montre les pertes hivernales rapportées par chaque province :

Province	Nombre de colonies mortes	Pertes hivernales (% du total provincial)
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>11 308</b>	<b>23</b>
<b>Alberta</b>	<b>77 500</b>	<b>31*</b>
<b>Saskatchewan</b>	<b>25 000</b>	<b>24</b>
<b>Manitoba</b>	<b>22 950</b>	<b>27</b>
<b>Ontario</b>	<b>28 379</b>	<b>37</b>
<b>Québec</b>	<b>12 429</b>	<b>30**</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>3 900</b>	<b>20</b>
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>4 990</b>	<b>59</b>
<b>Ile-du-Prince-Edouard</b>	<b>1,054</b>	<b>29</b>
<b>CANADA</b>	<b>186 510</b>	<b>29</b>

(% du total national)

\* 15 % des ruchers qui ont survécu l'hiver sont très faibles et ne produiront pas beaucoup de miel cette année.

\*\*Estimation; les estimations finales seront complétées le 15 juin

La mortalité hivernale moyenne au Canada est habituellement d'environ 15 %. Sur le plan national, des pertes hivernales de 29 % sont plus élevées que la normale. Cela représente une augmentation de 1,9 fois du taux normal de mortalité hivernales. Ce taux, bien que plus haut que la moyenne, ne représente pas des niveaux sans précédents de pertes au cours de l'hiver.

Les pertes hivernales moyennes dans certaines régions comme la province du Nouveau-Brunswick (59 %) (représentant seulement 3 % des colonies du pays) et la région du Niagara en Ontario (60-70%) ont été très élevées en 2006-2007.

Bien que des pertes élevées pour un producteur individuel puisse arriver n'importe quelle année, des pertes élevées affectant toute une région sont beaucoup plus préoccupantes. Toutes les pertes anormalement élevées ont été investiguées par les spécialistes apicoles provinciaux de tout le pays. Les données initiales tirées de ces enquêtes suggèrent que les pertes hivernales élevées pourraient être attribuées à quelques causes identifiables :

1. **Contrôle inadéquat du parasite *Varroa destructor***. Dans plusieurs régions, cet acarien a développée de la résistance multiple aux pesticides. Cela rend de plus en plus complexe pour les producteurs le dépistage et le traitement efficaces de ces populations d'acariens .
2. **Climats automnal et hiémal inhabituels**. Certaines régions du pays ont connu du temps doux durant l'automne et l'hiver. Ces conditions ont contribué au développement d'un plus haut taux d'infestation parasitaire. Dans certains secteurs, la disponibilité prolongée du nectar jusqu'à une date avancée en automne a aussi retardé la fenêtre de traitement idéale dans laquelle les traitements de contrôle des acariens est efficace. Dans d'autres régions, une miellée d'automne insuffisante a empêché le développement d'une populations d'abeilles suffisante avant l'hiver. Ce décalage dans la saisonnalité normale pourrait aussi avoir affecté la production naturelle d'abeilles « d'hiver » physiologiquement adaptées pour survivre aux conditions hivernales.
3. **Un printemps tardif et pluvieux** dans la plupart des régions prolongeant les conditions hivernales pour les abeilles et retardant la disponibilité des ressources printanières adéquates.

Les symptômes du CCD tels que décrits par les États-unis n'ont pas encore été diagnostiqués par les professionnels en apiculture au Canada. Néanmoins, les experts demeurent extrêmement préoccupés par l'état de santé des abeilles à miel au Canada et surveillent la situation avec grand soin.

### **Qu'est-ce qui se fait d'autre au Canada?**

Les chercheurs au Canada gardent des contacts étroits avec les principaux scientifiques assignés au groupe de travail sur le CCD des États-unis. Les membres de l'ACPA sont aussi impliqués activement dans l'évaluation de l'état de santé des abeilles à travers le pays et partagent de l'information scientifique.

Des échantillons d'abeilles adultes prélevées partout au pays ont aussi servi à la détection du parasite unicellulaire *Nosema ceranae*. Cet organisme a été découvert pour la première fois chez l'abeille asiatique *Apis cerana* en 1996. Des recherches récentes faites en Europe ont montré qu'il est aussi présent dans les populations d'abeilles occidentales européennes (*Apis mellifera*) et qu'il amène même un déplacement des populations de leurs parasites « indigènes », *Nosema apis*. En Europe, *Nosema ceranae* a été impliqué dans des pertes élevées d'abeilles, notamment en Espagne. L'analyse des échantillons prélevés au Canada livrera des informations sur la distribution de cet organisme au pays. L'impact de *Nosema ceranae* sur les abeilles à miel n'est pas bien compris et est probablement un facteur dans la survie de colonies déjà soumises à de multiples stress. Les chercheurs resteront impliqués dans l'évaluation de l'impact de cet organisme sur la santé de la colonie.

Le Conseil canadien du miel, avec la coopération de l'ACPA, tiendra une réunion nationale sur invitation des ténors de l'industrie les 18 et 19 juin prochains à Winnipeg afin de discuter de stratégies pour le maintien de la viabilité à long terme des abeilles canadiennes.

Stephen F. Pernal, Ph.D.  
Président, ACPA

Pour de plus amples renseignements, contacter les membres de l'exécutif de l'ACPA

Stephen Pernal, président  
[pernals@agr.gc.ca](mailto:pernals@agr.gc.ca) T: (780) 354-5135

Rhéal Lafrenière, vice-président  
[Rheal.Lafreniere@gov.mb.ca](mailto:Rheal.Lafreniere@gov.mb.ca) T: (204) 945-4825

Rob Currie, ancien président  
[currier@cc.umanitoba.ca](mailto:currier@cc.umanitoba.ca) T: (204) 474-6022

Joanne Moran, secrétaire-trésorier  
[jmoran@gov.ns.ca](mailto:jmoran@gov.ns.ca) T: (902) 679-6044

4 juin 2007

Traduction: Dr Hugo Tremblay, M.V., MAPAQ-CQIASA